ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires

Question écrite n° 25256

Texte de la question

M. Marc Vampa attire l'attention de M. le Premier ministre sur la Miviludes, dont l'action s'apparente à une véritable mission de service public auprès de nos concitoyens. Sa vigilance constante sur les agissements sectaires et son rôle dans la coordination des actions de prévention sont essentiels et incontournables pour lutter contre un phénomène qui, potentiellement, peut menacer toutes les familles. Tout affaiblissement de la Miviludes serait une victoire pour les sectes. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer sa position sur ce dossier de manière à rassurer les organismes d'aide aux victimes et les familles, quant au maintien de la Miviludes.

Données clés

Auteur : M. Marc Vampa
Circonscription : Eure (3e circonscription) - Nouveau Centre
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 25256
Rubrique : Ésotérisme
Ministère interrogé : Premier ministre
Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 17 juin 2008, page 4977
Question retirée le : 21 décembre 2010 (Fin de mandat)